



Lettre

Numéro 19 | Décembre 2014

Ada 13, 50 ans à penser treizième

C'est le titre du beau film que Bruno Maruani a réalisé pour le cinquantième anniversaire de la création d'Ada 13.

Nous avons célébré ce cinquantenaire en octobre. Outre ce film, deux événements publics marqueront notre histoire :

- ◆ Le colloque, qui s'est tenu le 25 octobre à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine, avec pour thème « Ada 13 et le treizième, cinquante ans d'histoire partagée » ;
- ◆ L'exposition « Une histoire parisienne de la démocratie participative », présentée à la mairie du 13^e du 20 au 30 octobre.

Avant tout, il est intéressant de rappeler ce moment d'intense mobilisation que fut la fondation d'Ada 13, annoncée au *Journal officiel* du 19 août 1964.

Au cœur d'une grande période de luttes urbaines, qui faisaient sens dans un arrondissement en pleine reconstruction, une poignée de militants de toutes origines s'unirent pour créer l'association. Ils avaient pour noms Paul-Henri Chombart de Lauwe, Renaud Sainsaulieu, Agnès Planchais, et ils furent très vite rejoints par Jacques Remond. On ne peut pas les citer tous, mais ils sont dans nos mémoires.

Cinquante ans plus tard, il nous faut dresser un premier bilan des manifestations qui ont mobilisé nos forces cette année.

Le colloque a rassemblé plus de 130 participants. Une vraie réussite dans un cadre parfaitement adapté, puisque l'école d'architecture est l'ancienne usine Sudac réhabilitée et reconvertie. Nous en avons d'ailleurs retracé l'histoire.

Le matin était consacré à l'évolution sociale et urbaine du 13^e après la guerre, marquée par de grands bouleversements.

L'après-midi était dévolue à la démocratie participative. On en retiendra la séquence mémoire d'Ada 13, nourrie par le film et le témoignage d'anciens dirigeants de l'association, dans une atmosphère d'amicale complicité. Ada 13 s'est retournée sur son passé pendant une heure avant d'ouvrir le débat sur d'autres formes et d'autres champs d'action citoyenne. Pour finir on a évoqué le Grand Paris.

L'exposition propose en 16 panneaux pédagogiques des développements et des illustrations sur ces thèmes historiques, elle insiste sur le rôle d'Ada 13 dans les grands débats qui mobilisent depuis cinquante ans son énergie citoyenne : l'opération Italie XIII et l'apprentissage de l'urbanisme concerté ; l'habitat social ; la défense du cadre de vie ; la veille démocratique ; les transports ; les tours ; la renaissance de la Bièvre.

Cette exposition modulable est conçue pour se déplacer dans les quartiers, lors d'une seconde vie que l'on espère diverse et riche.

Cinquante ans, c'est long à l'aune d'une vie. Difficile d'établir une comparaison pour une association puisque, par définition, elle dure tant qu'une passion commune en anime les membres.

Emmanuel Leguy ■



Philippe Bach, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine, accueille E. Leguy, président d'Ada 13.



La projection du film de Bruno Maruani à l'occasion du colloque. À l'écran, Marc Ambroise-Rendu, ancien président d'Ada 13.



L'exposition « Une histoire parisienne de la démocratie participative ». Galerie Athéna, mairie du treizième.

aménager,
bâtir,
créer...

La page d'accueil
de la plate-forme participative
de la mairie de Paris
<http://www.imaginons.paris/>

ACTUALITÉ URBAINE



Paris en devenir

Derrière cette formule se profile un exercice moins « sexy » de modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris. Rien moins que le complexe document, de portée juridique, qui encadre la destination des sols et des constructions sur la capitale. Autrefois, il y avait le POS, Plan d'occupation des sols, qui avait fini par être connu de tous. Rappelons que ce plan a été publié en 2007 après un long travail d'élaboration concertée avec les habitants, notamment à travers les conseils de quartier et les associations.

Cette modification se présente, en principe, comme un ajustement dont la portée est notoirement limitée à quelques thématiques précises, sinon l'architecture d'ensemble du document serait remise en cause, ce qui serait une grosse affaire. L'objet est donc limité, et le délai très serré.

Question calendrier, cet exercice lancé en septembre de manière plutôt discrète doit être mené à terme à la mi-2015, après une enquête publique prévue en mars. C'est court, surtout pour une démarche concertée. L'examen des motifs donne de précieuses indications sur ce délai ainsi que sur le *modus operandi*.

En effet, cette modification a pour objectif, entre autres, d'intégrer les dispositions législatives de la loi Alur (accès au logement pour un urbanisme rénové), ou ce qu'il restera de ce texte nommé également « loi Duflo », qui a connu quelques vicissitudes. Il en restera sûrement la partie du texte qui dispose de l'obligation pour les communes d'élaborer conjointement des plans locaux d'urbanisme intercommunaux qui

dès 2017 s'imposeront, dans des conditions permettant bien sûr de ménager des phases transitoires. Malgré tout, c'est fondamentalement le bon niveau de planification territoriale, me semble-t-il, qui a été choisi.

En 2017, il faudra songer à intégrer ou à « fondre » le PLU de Paris, fraîchement modifié, dans un futur Plan de planification urbaine compatible avec l'émergence de la métropole du Grand Paris. Personne n'est capable à ce jour d'en imaginer les contours, et ce ne sera peut-être pas tout de suite un PLU. La tâche sera rude, ce qui explique pourquoi Paris doit s'y préparer dès maintenant en actualisant le PLU.

Les autres motifs de cette opération sont aussi estimables, ils concernent en gros le logement et l'environnement, mais les développer serait trop long.

Reste la démarche dite « concertative » qui pose de redoutables questions de fond sur la manière dont la nouvelle municipalité conçoit la place de la démocratie participative dans le débat public. Comme pour le budget participatif, sorti en septembre, les élus de Paris ont fait le choix de consulter les habitants par Internet. Certes, le Web peut être considéré comme une place publique et, si l'on veut pousser l'analogie, comme une sorte d'agora ouverte sur le monde ; mais l'on n'y collecte que des contributions individuelles, qui échappent à la maturation collective des décisions. Et, au sommet de ce dispositif qui converge vers lui, le décideur devient tout-puissant.

Il est possible qu'on aille tout droit vers la démocratie numérique, mais pas comme ça.

Emmanuel Leguy ■

CHRONIQUE du Grand Paris Gros temps sur la métropole

La mission de préfiguration de la métropole, coprésidée par le préfet et le président du syndicat d'élus du Grand Paris, s'est mise au travail dans le courant de l'été. Sa tâche s'est vite compliquée.

La contestation du texte fondateur de la loi, votée en début d'année, s'est en effet exprimée au sein de l'assemblée d'élus, renforcée par une nouvelle majorité de droite. En cause, le fameux article 12 qui propose de redécouper les intercommunalités de la future métropole en ensembles de 200 000 ou 300 000 habitants, on ne sait plus trop bien... Mais l'essentiel réside dans le fait que ces nouvelles entités ne lèveraient pas l'impôt. Cette fonction serait réservée à la métropole, qui aurait la charge de la redistribuer, partiellement bien sûr. Or, nombre de maires et de présidents d'intercommunalités existantes sont favorables au circuit court qui leur permet de remplir directement leurs caisses. Le débat se clarifie.

Entre-temps, la mission de préfiguration a sorti un étrange découpage des intercommunalités qui sert probablement de ballon d'essai.

L'affaire est à suivre, car les enjeux territoriaux, qui sont aussi des enjeux de pouvoir économique, se situeront autour des pôles majeurs de Saclay et de Roissy ; d'autres peuvent apparaître sur le parcours du Grand Métro francilien.

Du côté de la Société du Grand Paris, chargée de construire ce réseau de transports à 30 milliards, ça roule... Sa construction doit aller plus vite que prévu, en particulier sur sa branche sud qui frôlera le 13^e, avec un raccordement à la ligne 14. C'est du tangible et ça prouve que la métropole se construit, sinon politiquement, du moins techniquement. Emmanuel Leguy ■

Revisiter les conseils de quartier

La rentrée des bureaux d'animation des conseils de quartier (CQ) le 27 septembre 2014, à la mairie du 13^e, était placée sous le signe de la réorganisation. Elle s'est poursuivie le 25 novembre à la maison des associations. Les sujets abordés concernaient autant la nécessité d'une plus grande synergie entre les différents CQ que l'amélioration de la communication vers les habitants.

La place des trois collègues, élus, habitants et associatifs, au sein du bureau d'animation était remise en question. Particulièrement celle des associations, considérées comme trop nombreuses et souvent non représentées aux réunions. Selon le projet de la mairie, elles seraient au maximum trois, désignées par le conseil d'arrondissement pour deux ans sur proposition du bureau d'animation. Il convient de rappeler qu'Ada 13 est présente depuis le début dans le bureau d'animation du CQ 8 et qu'elle participe officiellement aux bureaux d'animation des CQ 1, 4 et 7. La discussion sur la modification du périmètre géographique des CQ fut animée, certains représentants des bureaux d'animation s'étonnant de l'idée de la mairie de constituer un conseil de quartier spécifique pour Paris-Rive gauche, actuellement couvert par les CQ 4, 7 et 8. Pour Ada 13, cette solution ne favorisera pas l'insertion de ce quartier dans l'ensemble du 13^e et son rôle moteur pour le désenclavement du quartier Bédier-Boutroux. Par ailleurs, la Bibliothèque nationale crée une coupure

qui rendra difficile l'émergence d'un seul quartier. Lors de la réunion du 25 novembre, la mairie a présenté un nouveau découpage maintenant sa position sur Paris-Rive gauche.

Ces réunions ont laissé les participants dans une certaine perplexité. D'un côté, le maire du 13^e dit que les conseils de quartier constituent un lieu collectif nécessaire à la démocratie participative. D'un autre côté, il multiplie les annonces de « concertations » menées indépendamment des conseils de quartier (programme d'aménagement de logements et d'écoles à la Cité Doré ; budget participatif, modification du PLU...). Pourquoi ne pas avoir utilisé les conseils de quartier pour lancer ces opérations ? Comment s'étonner ensuite que les conseils de quartier intéressent si peu les habitants en dehors de quelques bénévoles particulièrement militants et bientôt désespérés ? La seule façon de relancer les conseils de quartier serait que le maire travaille réellement avec eux.

Martine Rigoir et Françoise Samain ■

Le paysagiste Michel Corajoud, qui vient de disparaître, a été l'un des pères fondateurs du renouveau et de la promotion de sa discipline, en proposant de travailler sur un pied d'égalité avec les architectes et urbanistes. « Partir du paysage pour penser la ville me semble une démarche fondatrice extrêmement pertinente », disait-il. Il a mené une carrière d'enseignant et a contribué à la transformation de l'École nationale d'horticulture en École nationale supérieure du paysage de Versailles.

À l'initiative de Jacques Toubon, il a réaménagé entre 1996 et 2000 l'avenue d'Italie avec l'architecte Pierre Gangnet, en redessinant les trottoirs et en y plantant une double rangée d'arbres. Parmi ses autres réalisations, on peut citer les jardins d'Éole à Paris, le parc Gerland à Lyon, le couvent des Clarisses à Ronchamp, et surtout le « miroir d'eau » à Bordeaux. Nous avons été quelques-uns à admirer, en 2013, son remarquable travail de mise en valeur des berges de la Garonne, où il a transformé un site ingrat en lieu de convivialité, valorisant la beauté historique des lieux et développant le végétal en ville. Le parti qu'il prenait était de rester simple, d'être à l'écoute de l'habitant et d'être attentif à sa qualité de vie, d'aménager des espaces à vivre qui soient en harmonie avec les quartiers avoisinants.

Brigitte Einhorn ■

BUDGET PARTICIPATIF 2015

Un premier (petit) pas

La Ville de Paris a proposé aux Parisiens de donner leur avis sur 20 millions d'investissements à réaliser en 2015. Pour participer, il fallait choisir parmi 15 propositions d'aménagements. Le vote s'est effectué sur Internet et dans des stands de rue entre le 24 septembre et le 1^{er} octobre. 40 745 Parisiens (dont 3 299 du 13^e) ont sélectionné neuf projets, les préférés ayant été la végétalisation de murs aveugles et la création de jardins pédagogiques dans les écoles.

La Ville a parlé de « méthode de gouvernance moderne » et elle a placé cette opération sous la rubrique « budget participatif ». Les termes sont à l'évidence un peu grandiloquents. La démarche de budget participatif, née il y a vingt ans à Porto Alegre, au Brésil, implique une discussion préalable et une recherche de consensus entre élus et habitants sur la structure du budget lui-même dans ses recettes et ses dépenses, sur ses priorités et enfin sur les projets particuliers de l'année considérée. Nous en sommes encore loin. Mais c'est un premier pas. L'année prochaine, une démarche un peu plus avancée sera proposée. Elle consistera, dans le cadre d'une charte, à recueillir les idées des Parisiens avant de procéder au vote.

Dès maintenant, la réalisation des projets retenus dans la consultation 2014 peut être l'occasion d'associer les habitants, les conseils de quartier, les associations : quels murs végétaliser et pour quels usages ? Quelles animations dans les kiosques municipaux ? Quelles rues à rendre aux enfants et pour quelles activités ? Quels tunnels du périphérique humaniser et comment ?

Fidèle à ses principes, Ada 13 prendra toute sa part à la mise en œuvre de cette nouvelle démarche.

Pierre Deblock ■

aménager,
bâtir,
créer...



VIE DU 13^e ARRONDISSEMENT

Usine IO

Le lieu, 181-183, rue du Chevaleret, était remarquable par son architecture et ses 1 500 m². Il abritait une installation industrielle dans le domaine de la photographie, puis les époux Rosenblum en avaient fait, il y a quatre ans, une discrète et superbe galerie pour leur collection d'art contemporain. Tous les ans, ils renouvelaient leur exposition. Pixmania, leur entreprise de distribution d'électronique grand public, a connu quelques déboires en 2013 avant d'être rachetée par le groupe allemand Mutares AG. La galerie a fermé en juillet 2014. Usine IO a repris tous les locaux, les adaptant en les respectant. Des machines high-tech sont arrivées, dont des imprimantes 3D. Des entrepreneurs peuvent, moyennant finance, venir tester leurs idées, réaliser des prototypes d'objets en bois, en matières plastiques, avec toutes sortes de matériaux. Ce n'est pas un fablab, mais cela y ressemble. Cette société anticipe ce que l'on pourra voir à une autre échelle dans la halle Freyssinet fin 2016. J. G. ■

La Fondation Jérôme-Seydoux

On l'attendait depuis longtemps. On peut enfin la visiter. L'architecture de Renzo Piano, la façon dont le coauteur du Centre Georges-Pompidou a su inscrire sa création dans un espace réduit derrière la façade due à Rodin suscitent notre admiration. Le musée expose du matériel d'époque, des affiches, et le visiteur assiste à la projection des premiers films dans d'excellentes conditions. La programmation est variée, un pianiste crée une ambiance de début de siècle dernier. Ainsi, on comprend mieux le pouvoir de fascination du cinéma naissant qu'en regardant ces œuvres sur un téléviseur, ne serait-ce que parce qu'on peut lire facilement l'histoire qui nous est contée. Le texte et l'image sont respectés et s'articulent au mieux. J. G. ■

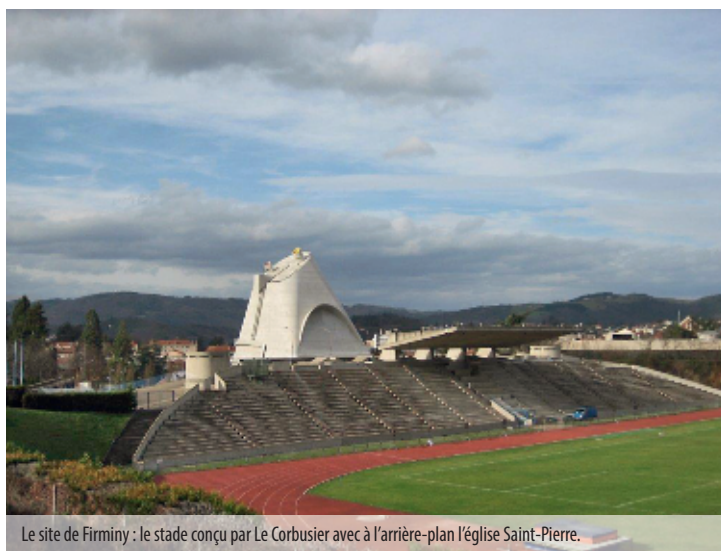
73, avenue des Gobelins, 75013 Paris
contact@fondationpathe.com

L'association Ada 13 a participé à la première édition du « Festival 13 à quai », les 18 et 19 octobre 2014 sur le port de la Gare.

Il s'agissait d'une fête pour les habitants organisée bénévolement par des habitants du 13^e, des conseils de quartier et des associations, en collaboration avec la mairie du 13^e, Port de Paris, les bateliers et la Semapa. Un bon exemple d'organisation collective fort réussie qui de plus se déroulait par un temps exceptionnellement plaisant.

Les promeneurs sur les quais ont apprécié mais ils ne savaient trop à quoi s'en tenir quant à l'événement ! Sans doute à cause d'un manque général d'information auquel chacun a remédié sur son stand.

En plus du village des associations et des conseils de quartier, il y avait au programme des concerts, du théâtre, une exposition de photos, « Visages du 13^e », un repas solidaire, une balade sur la Seine, des activités pour les enfants. Martine Rigoir ■



Le site de Firminy : le stade conçu par Le Corbusier avec à l'arrière-plan l'église Saint-Pierre.

Clarisse Lauras, la jeune professeure d'histoire qui a fait visiter Firminy à certains d'entre nous en 2012, vient de publier un livre précis et abondamment illustré, *Firminy-Vert, de l'utopie municipale à l'icône patrimoniale*, aux Presses universitaires de Rennes (24 euros). Elle nous montre comment, à l'époque des grands ensembles, un maire, ancien professeur de dessin, ancien résistant, de tendance UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance) et d'inspiration démocrate-chrétienne, fort de son expérience de ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, a su créer en bordure de la vieille ville industrielle de Firminy un quartier, une portion de ville rationnelle et novatrice. Eugène Claudius-Petit a choisi d'excellents architectes, dont Le Corbusier, et il a animé une équipe en vue de créer une cité à la hauteur des possibilités techniques et des aspirations au mieux-être de l'époque. Mais, quelques années plus tard, les industries de cette région périclitaient. L'Unité d'habitation, la Maison de la culture et le stade conçus par Le Corbusier ainsi que la Tour qui est l'œuvre de Sive portaient réponse à de vieilles carences mais ils étaient venus trop tard. La diffusion de l'électroménager et des automobiles, la société de consommation faisaient que cette architecture, en particulier l'immeuble de Le Corbusier, dont la qualité nous frappe, ne répondait plus exactement aux besoins de l'époque.

Reste un patrimoine que l'on vient visiter du monde entier et que beaucoup aimeraient habiter. L'église Saint-Pierre, construite après avoir été longtemps laissée à l'état de chantier abandonné et avoir été classée, est une merveille, et le site aménagé est superbe. Vous retrouverez tout cela et bien d'autres choses dans ce bel ouvrage. J. G. ■

Le comité de rédaction

Françoise Cellier
Brigitte Einhorn
Jacques Goulet
Emmanuel Leguy
Martine Rigoir
Françoise Samain

Création graphique

Alex Gulphe

Impression

Graphirel
01 45 81 23 83

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Tél. : 01 45 35 19 02
Courriel : ada13@ada13.com
Twitter : @Ada13Paris
Site : www.ada13.com
N° ISSN : 1968-780X

Directeur de la publication :
Emmanuel Leguy

